



Janvier 2012 - n° 53

BIM

Bulletin d'Informations Municipales

2012

Recensement de la population



Du 19 janvier au 18 février

<u>Recensement de la population</u>	p. 5
<u>Elections 2012</u>	p. 6
<u>Retour sur le 11 novembre 2011</u>	p. 7
<u>Agenda 2012</u>	p. 10



Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Amis,

L'année 2011 qui vient de s'achever aura été marquée par une très grande morosité.

Le matraquage médiatique que nous subissons distillant toutes sortes d'informations pour le moins inquiétantes, n'est pas de nature à nous permettre d'envisager un avenir serein.

Face à cette situation consternante où les dirigeants nationaux de l'Europe semblent dans l'incapacité de maîtriser ce qui paraît être un cataclysme économique et financier, il semble opportun d'être à même de prendre le recul suffisant afin de ne pas sombrer dans le plus grand pessimisme ce qui ne changerait rien à cette situation.

Plus modestement, à l'échelle de notre petite collectivité locale, soyez assurés que vos élus assumeront pleinement les responsabilités qui sont les leurs et la poursuite de la politique dynamique et rigoureuse qui a été menée tout au long des années passées.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous pour l'année 2012 mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

Bonne Année

Michel VALTER

Infos Mairie

- La Mairie est fermée au public le matin -

Elle est ouverte au public :

Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : **06 72 70 76 81**

École Primaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Relevé des compteurs...



Le relevé des compteurs d'eau est prévu à partir du **mardi 24 au vendredi 27 janvier** (sauf incident). Cette opération sera réalisée par la société **Veolia Eau**.

Adresse ?...

Nous constatons que certaines maisons ne sont pas clairement identifiées. En effet, un numéro de maison manquant et/ou un nom effacé sur la boîte aux lettres peut rendre les opérations de distribution du courrier délicates (par les services de la Poste mais également par la Mairie).

Merci de bien vouloir faire le nécessaire afin de remédier à cette situation si vous êtes concerné.

Assistante Sociale



Mademoiselle Paméla LACROIX, Assistante Sociale de notre secteur, tient une permanence à la Mairie, le 3ème mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 18 rue du 372^{ème} RALVF à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER.....	11 rue Marcel Jesson.....	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson.....	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Nadia FESTINO (<i>périscolaire</i>)	3 ruelle Frappat	03.10.14.40.83
Corinne HORVILLE	6 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	03.26.22.41.51
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79



Etat Civil

2011

Naissances

Adrian BONNET le 20 juin
 Lily-June SAINTOUL le 28 juin
 Wassila BENAZOUZI le 7 juillet

Salomé ROBERT COLLARD le 3 août
 Waren NIESS.....le 10 octobre
 Livio GAROFALO le 14 décembre



Mariages

Jonathan TRUBLIN & Caroline BLANDIN le 30 juillet
 Stéphane GRANDIN & Jessica MAIRY le 27 août
 Vincent GAILLARD & Dominique DAHM le 3 septembre
 Christian DIDIER & Nadine JOSEPH le 29 octobre



Décès

Josiane LEDOUX le 13 janvier



Noces d'Or

Monsieur le Maire a eu le plaisir de recevoir en Mairie **Mr et Mme Yves et Antoinette SIMON** le 6 août 2011 et **Mr et Mme Serge et Marie SIMON** le 29 octobre 2011 à l'occasion de leurs noces d'Or.



Antoinette et Yves SIMON



Serge et Marie SIMON

On n'a pas tous les jours... 90 ans

C'est pourtant ce qui est arrivé le 1^{er} janvier dernier à **Germaine BAILLY**, figure bien connue dans notre village. Monsieur le Maire, profitant de cette occasion, retraça le parcours de vie de Germaine qui, depuis sa naissance, n'a jamais quitté le village.

Après le certificat d'étude, elle entra dans la vie professionnelle comme employée de maison, puis après quelques temps, au café restaurant « le Recyot » et enfin comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle) à l'école de Recy. Beaucoup de nos enfants ont pu apprécier sa gentillesse et sa grande patience.

Impliquée dans la vie associative et plus particulièrement au basket

dont elle est une fervente supporter, elle assiste à tous les matchs de l'équipe fanion.

C'est entourée de sa grande famille (4 enfants, 9 petits enfants et 14 arrière petits enfants) et quelques amis, qu'elle a fêté cet événement important.

Nous lui adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année.



Collecte Sélective

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassage trimestriel les : 13 janvier, 13 avril, 13 juillet et 12 octobre
Le Papier	Point d'Apport	
Le Verre	Volontaire ⁽¹⁾	

(1) Des **PAV** se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!



!!! Date de report des déchets verts :
au lieu de lire « 09/04 reporté au 07/05 »
il faut lire « ... avancé au 07/04 »
soit le samedi précédant

Rappel des jours de report

Bac gris du 15 août au 18 août
Sacs jaunes du 15 août au 18 août
Déchets verts du 9 avril avancé au **7 avril**
du 28 mai avancé au 26 mai



RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !



Horaires de la déchèterie de Châlons en Champagne :

Lundi de 9 à 19h, Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
Samedi de 9h à 19h et le Dimanche de 9h à 13h (particuliers uniquement).

Toutes les infos : www.citesenchampagne.net

Recensement de la population 2012

du 19 janvier au 18 février 2012

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Toute la population de Recy sera recensée
entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.



En 2012, notre commune est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et l'INSEE. Et cette année, nous sommes concernés.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin par exemple). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie au plus tard le 18 février 2012.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi **une obligation légale** en vertu de la loi du 7 juin 1951.



TOUTES VOS REPONSES SONT CONFIDENTIELLES.
ELLES SONT TRANSMISES A L'INSEE ET NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'AUCUN CONTROLE ADMINISTRATIF OU FISCAL.

Monsieur le Maire, par arrêté municipal, a nommé deux agents recenseurs pour effectuer ces opérations de recensement. Il s'agit de Mesdames **Sylviane REGNAULD** et **Sally CHAMPAGNE**.

Afin de leur faciliter la tâche, merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil.



Pour obtenir des renseignements complémentaires :

La Mairie : 03.26.68.36.45.

| www.le-recensement-et-moi.fr |

www.insee.fr

1 078...

Voici le chiffre officiel de la population de Recy selon les chiffres de l'INSEE au **1^{er} janvier 2012**.



Recensement Militaire



Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation. Le recensement militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale à la majorité (*sauf en cas de changement d'adresse*).

Elections 2012

Présidentielles et Législatives

En 2012, nous serons amenés à élire le Président de la République.

Ces élections auront lieu les **22 avril** et **6 mai** à la salle des associations de la Mairie.

Le vote par procuration

En cas d'absence, sachez que vous avez la possibilité de vous faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de votre choix pour voter en vos nom et place, à condition que cette personne soit inscrite sur la liste électorale de Recy. Le nombre de procuration est alors limité à une seule.

Pour se faire, il vous faudra vous rendre au Commissariat de Police, à la Gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires pour les personnes vivant à l'étranger.



Pièces à fournir :

Le mandant (demandeur) doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Durée de validité : En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour un scrutin (pour un scrutin : 1^{er} tour, 2^{ème} tour ou les deux) ou pour une durée définie (jusqu'à un an).

Les cartes électorales

Cette année, étant une année dite « de refonte électorale », la liste électorale va être renumérotée. Ce qui implique que de nouvelles cartes seront établies et distribuées, dans les boîtes aux lettres, dans le courant du mois de mars.



Les Présidentielles, mais pas que...

Outre l'élection du Président de la République, cette année, il faudra élire le Député de notre circonscription.

Les élections législatives se tiendront les **10 et 17 juin** prochains (sauf dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le Président de la République).

18 ans en 2012...

Les années d'élection, tout jeune ayant atteint l'âge de 18 ans avant le premier tour de l'élection, pourra s'inscrire et aura ainsi la possibilité de voter (il conviendra de se rapprocher de la mairie afin de s'assurer de la bonne inscription sur la liste).

Passeport biométrique

Vos démarches

Pour demander un passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique (la Mairie de Châlons en Champagne par exemple) muni des pièces justificatives suivantes :

– Formulaire de demande (disponible en Mairie ou sur Internet) – Timbres fiscaux : 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans – Extrait ou copie d'acte de naissance – 2 photographies d'identité face et tête nue, récentes et identiques – Justificatif du domicile – Carte d'identité sécurisée – pièce d'identité du parent demandeur.



Vous retrouverez toutes les informations utiles sur :



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau, une question...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et tentera de répondre à vos questions.





Commémoration du 11/11/2011

Avec pour thème complémentaire les animaux dans la guerre

La population a répondu massivement présente à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 rehaussée par la présence de la pouliche Nora, d'un berger hollandais et de pigeons.

Après la lecture par le Maire de la lettre du Président de la République puis celle d'un texte sur « Les Animaux dans la Guerre » par deux enfants de l'école, ce fut l'appel des morts soutenu par la sonnerie d'un clairon et le dépôt d'une rose pour chaque combattant. Les représentants des Anciens Combattants et du Groupe Scolaire ont déposé une gerbe multicolore au pied du monument.

Se sont associés à cette cérémonie : l'association des Anciens combattants avec son drapeau, les sapeurs pompiers, de nombreux bénévoles et les enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise entourés de leurs professeurs et de nombreux parents. Un lâcher de pigeons a clôturé la cérémonie.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants à cette journée du souvenir.



RECY / Armistice Les animaux participent aussi

La population a répondu massivement présente à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 rehaussée par la présence de la pouliche Nora, d'un berger hollandais et de pigeons.

Après la lecture par le maire de la lettre du président de la République puis celle d'un texte sur « Les Animaux dans la Guerre », ce fut l'appel des morts soutenu par la sonnerie d'un clairon et le dépôt d'une rose pour chaque combattant. Les représentants des anciens

combattants et du groupe scolaire ont déposé une gerbe multicolore au pied du monument. Se sont également associés à cette cérémonie : les sapeurs-pompiers, de nombreux bénévoles et les enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise entourés de leurs professeurs et de nombreux parents. Un lâcher de pigeons a clôturé la cérémonie.

Une cérémonie largement suivie.

Du côté personnel communal

Madame **Sandrine DOLCE** a rejoint l'équipe municipale dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion. Elle a pour missions l'encadrement des enfants à la cantine et l'entretien des bâtiments communaux.

Pendant le congé maternité de Madame Aurélie BENA, **Madame Paméla NESTEROVITCH** a assuré son remplacement. Nous tenons vivement à la remercier pour son travail effectué durant cette période.

Madame Valérie BERTHELLEMY, Adjoint Administratif, a également rejoint les rangs de la Mairie depuis le 24 octobre dernier. Elle assure, entre autre, l'accueil du public.

Afin de faire sa connaissance, nous lui avons posé quelques questions :

Présentez-vous : *Je suis mariée, nous avons trois filles (3, 4 ½ et 6 ans) et nous habitons Sommes Vesle.*

Quels sont vos traits de caractère ? *Je suis volontaire, dynamique et souriante.*

Quel est votre parcours professionnel ?

Après 10 années dans une société de logiciel informatique où je travaillais en étroite collaboration avec les collectivités, j'ai décidé cette année d'intégrer la fonction publique territoriale.

Quelles sont vos attentes à la Mairie de Recy ?

Apprendre le métier de secrétaire d'une commune de la taille de Recy. J'entends y rester le plus longtemps possible. Le contact que j'ai avec la population me conforte dans cette optique tant l'accueil que j'ai reçu a été agréable.

Un sport ? *Je pratique occasionnellement le jogging et la gymnastique.*

Vous aimez : *Chanter (je fais partie d'une chorale), le Sudoku et la lecture.*

Vous n'aimez pas : *Le désordre...*

Un mot pour conclure : *Merci pour l'accueil que j'ai reçu en arrivant ici.*

Du côté de l'école

Garderie

La garderie est facturée sur la base du nombre de fréquentations et ce, quel que soit le temps de présence : depuis le 1^{er} janvier 2012 le tarif est fixé à **0,96 €** le matin et le soir.

- La garderie du matin fonctionne **de 7 h 45 à 8 h 50** sous la responsabilité de Sylviane MOUTON et Marylise SIMON.
- L'accueil du soir **de 16 h 30 à 18 h 00** est assuré par Sylviane MOUTON et Karine VAUTRIN.

! Nous insistons sur le fait de bien vouloir respecter ces horaires et vous rappelons que le règlement de la garderie prévoit une surtaxe de 10 € pour toute famille venant chercher son, ou ses enfants, au-delà de 18 h.

Cantine

Depuis le 1^{er} janvier, le prix du repas de la cantine scolaire est fixé à **4,70 €** pour le tarif abonnement et à **5,10 €** pour le repas occasionnel.

Nous rappellerons ici le point de règlement relatif aux absences :

« LE SEUL MOTIF D'ABSENCE JUSTIFIEE EST LA MALADIE DE L'ENFANT.

*Le remboursement des repas pourra être pris en compte à partir **du 2^{ème} jour d'absence** et pourra être déduit dès le mois suivant, à condition que :*

- *la Mairie soit informée avant 12 h 00 dès le premier jour d'arrêt maladie de l'enfant (le repas du premier jour restant dû),*
- *et qu'un certificat médical soit impérativement remis à la Mairie. »*

Effectifs

Les effectifs du groupe scolaire « Les Mésanges » sont les suivants :

❖ 55 élèves pour la maternelle :

- ☞ 9 tout-petits et 17 petits pour Christine CUCCI aidée de Sylviane MOUTON,
- ☞ 16 moyens et 13 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON

❖ 71 élèves pour l'école élémentaire :

- ☞ 12 CP et 10 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- ☞ 8 CE1 et 15 CE2 pour Catherine STROBBE,
- ☞ 17 CM1 et 9 CM2 pour Marie-France CANAMAS.



La fin du Contrat Educatif Local

Après 10 années d'existence, le CEL a pris fin cette année.

Pour rappel, ce dispositif a été mis en place à partir de 1998 par les services de l'État. Il avait pour vocation de participer financièrement aux activités culturelles et sportives extra et périscolaires.

Notre commune a conclu son 1^{er} CEL en 1999 permettant ainsi à différentes associations de mettre en place des activités qu'elles n'auraient pu réaliser seules (Semaine cirque, Camp d'Ado...).

L'an passé l'État avait versé 5 000 € et la commune de Recy 3 950 €.

La commune souhaite la poursuite des activités à destination des jeunes et a décidé de suppléer partiellement l'Etat en versant une subvention totale de 5 900 €.

Ainsi, la commune subventionnera les 3 activités reconduites, de la façon suivante : 300 € pour la semaine de février (section Baby-gym), 1 700 € pour la semaine de printemps (Conseil de Parents d'Élèves) et 3 900 € pour le camp d'ado (section Basket de l'ERSM).

Location de salles

Conditions et tarifs



Le bruit constitue une nuisance qui porte atteinte à la qualité de vie. Constatant régulièrement des nuisances sonores lors de la location de la salle Orange, le Conseil Municipal a décidé de prendre des mesures pour limiter les nuisances sonores à partir de 22 heures.

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de cette salle, plus particulièrement aux personnes fumant dans la cours, de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy.**

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRESIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
FAMILLES RURALES	CATHERINE DÉsirANT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
CLUB FEMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON	03 26 68 23 95
SERVICE D'AIDE MENAGERE	VALERIE ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
POINT LECTURE	LYSIANE DERVIN ET BRIGITTE PERARD		03 26 65 21 42
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
SOCIETE DE PECHE	DOMINIQUE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson	03 26 68 42 23
TAMALOU (CLUB DU 3 ^{EME} ÂGE)	MICHEL POLICE	5 rue Montante	03 26 65 49 80
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie	03 26 65 71 33
SOCIETE DE CHASSE	HERVE ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON	25 Grande Rue	03 26 65 21 71
ENTR'AIDE ET AMITIE	JEAN MONDET	7 bis ruelle Frappat	03 26 68 00 11
COMITE DES FETES - RECY VIT !	GREGORY ARGANINI	9 ruelle à Bouquin	03 26 21 58 70

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN

PRESIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS A RECY

SECTION BASKET	GENEVIEVE HERMANT	8 chemin des Sports à St Martin	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS – BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	MARTINE DELEETREE		
ENSEMBLE VOCAL «O'KOLO»	JEANNINE GILLET	Route de Louvois	
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson	03 26 68 42 23
SECTION GYM VOLONTAIRE	AUORE DEFORGE	Chemin de l'Umailly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT	1 rue de la Seneuzerie	03 26 21 48 99

LE FC SAINT MARTIN SUR LE PRE – LA VEUVE – RECY

COMPLEXE SPORTIF CLOVIS JACQUIERT A SAINT MARTIN SUR LE PRE - TEL./FAX : 03.26.64.22.92.

Agenda 2012

FEVRIER

Dimanche 12	Chacal Chess Club	Tournoi d'Échecs	Salle des Fêtes
Dimanche 19	Conseil de Parents d'Élèves .	LOTO	Salle des Fêtes

MARS

Samedi 17	Tamalou	Repas de printemps	Salle des Fêtes
Dimanche 25	Conseil de Parents d'Élèves.	Brocante	Salle des Fêtes

AVRIL

Dimanche 1 ^{er}	Conseil de Parents d'Élèves	Carnaval	Salle des Fêtes
Samedi 14	Familles Rurales	LOTO	Salle des Fêtes
du 23 au 27	Conseil de Parents d'Élèves.	Semaine Cirque	Salle des Sports

MAI

Mardi 8	Commune	Armistice 1945	Salle des Fêtes
Samedi 12	Comité des Fêtes - Recy vit ! ..	Soirée Théâtre	Salle des Fêtes
Dimanche 29	Tamalou	BROCANTE	

JUIN

Samedi 2	ERSM Badminton	Marche gourmande	Salle des fêtes
Dimanche 10	ERSM Basket	Assemblée Générale	Salle des Sports
Samedi 16	ERSM Danse	Gala annuel	Salle des Sports
Vendredi 22	Ecoles	Fêtes des Ecoles	Salle des Fêtes
Samedi 23	Comité des Fêtes - Recy vit !	Fête de la Musique	Salle des Fêtes
Dimanche 24	ERSM Basket	Concours de boules	Place de la Mairie
Dimanche 24	ERSM Badminton	Randonnée VTT	Salle des Sports

JUILLET

Du 9 au 27	Familles Rurales	CLSH	Groupe Scolaire
Samedi 14	Recy Vit ! & Commune	Fête Nationale	Salle des Fêtes
Vendredi 20	Tamalou	Pique-nique	Salle des Fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 22	Comité des Fêtes - Recy vit !	Soirée Théâtre	Salle des Fêtes
Dimanche 23	ERSM Badminton	Assemblée Générale	Salle des sports

OCTOBRE

Samedi 6	Familles Rurales & Commune	Repas des Anciens	Salle des Fêtes
Samedi 27	Tamalou	Choucroute	Salle des Fêtes

NOVEMBRE

Dimanche 11	Anciens Combattants	Armistice 1918	Salle des Fêtes
Jeudi 15	Tamalou	Soirée Beaujolais	Salle des Fêtes
Dimanche 18	Comité des Fêtes - Recy vit !	Téléthon LOTO	Salle des Fêtes
Dimanche 25	Conseil de Parents d'Élèves	Bourse aux jouets	Salle des Fêtes

DECEMBRE

Samedi 1 ^{er} et Dimanche 2	Téléthon
--------------------------------------	----------

Animations nature au parc de Coolus**Pour tous publics - animations gratuites**

Au début de l'été 2011, Cités en Champagne a inauguré un nouvel espace pédagogique sur le Domaine de Coolus, dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Aménagé dans les locaux existants sur le site, il permet d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour la découverte du patrimoine naturel présent dans le parc.

Cités en Champagne et la Ligue pour la Protection des Oiseaux vous convient à trois animations sur les thèmes suivants :

- **Dimanche 29 janvier 2012** : la reconnaissance des oiseaux présents dans les parcs en hiver et les conseils utiles pour aider les oiseaux à passer l'hiver : mangeoire, nourriture.... Des fiches pratiques seront proposées aux participants ainsi que des livrets de reconnaissance des oiseaux (4,50 € pour les personnes intéressées)
- **Samedi 25 février 2012** : la découverte des rapaces nocturnes et une sortie nocturne
- **Dimanche 11 mars 2012** : le retour des premiers migrateurs, la reconnaissance et le rôle des chants d'oiseaux (merles, grives mésanges, pigeons, tourterelles...)

Contact LPO pour inscription : **Joël VARNIER** : 03.26.66.94.36 après 19 h 00



Les travaux 2011

Réalisés au second semestre

Voie de l'Abeille et carrefour Route de Louvois / rue Jean Moulin :

Les travaux d'aménagement de la Voie de l'Abeille et du carrefour avec la Route de Louvois sont maintenant terminés, les travaux d'engazonnement et de plantations diverses ont été également réalisés à la fin de l'été, attendons le printemps prochain pour apprécier.

Parcours de santé et VTT :

En partenariat avec l'Éveil de Recy Saint Martin, la commune a participé au financement à hauteur de 50 % à la réalisation du parcours de santé et VTT qui a été installé à l'arrière de la Salle Pierre Arnould. Des plantations ont été également faites au cœur de ce parc.

Installations qui semblent connaître un grand succès auprès de la population de Recy, grands et petits.

Coût des travaux : 28 000 €



Salle des Sports Pierre ARNOULD :

Nous avons fait réaliser par une Entreprise spécialisée un système de détecteur de présence dans les couloirs et vestiaires de cette salle de sport, qui devrait engendrer une certaine économie d'énergie.



Trottoirs Route de Louvois :

Suite à l'effacement du réseau électrique, de l'éclairage public et du réseau téléphone, nous avons dû envisager la réfection complète du revêtement des trottoirs, ainsi que la création d'un quai bus aux normes handicapées. Coût des travaux : 26 000 €

Travaux divers de réfection de voirie :

Sur l'ensemble du village, nous avons procédé à des travaux de réfection partielle de voirie, réparation de chaussée, remplacement de bordures de trottoirs, création d'avaloirs d'eaux pluviales, création ou réparation des revêtements de trottoirs.

Ces travaux du programme 2011 sont maintenant terminés, le programme 2012 est en cours de préparation.

Projets 2012

- Remplacement des menuiseries du Groupe Scolaire (dernière tranche)
- Ossuaire et Jardin du souvenir au cimetière
- Création d'un parking et aménagement extension du cimetière
- Aménagement aire de jeu et terrains de boules
- Travaux de réfection de voirie et trottoirs
- Plantations et aménagement de sites divers
- Remplacement et achat de divers engins et matériels
- ...



Coût global des investissements envisagés en 2012 : environ 200 000 €